



Stratégie de développement

Loisir culturel et pratique artistique amateur

Division Soutien au développement culturel
Direction du développement culturel
Service de la culture
SEPTEMBRE 2023

Montréal  | Québec 

Entente de développement culturel

Note



Cette synthèse est le résultat des échanges et des ateliers du 13^e Rendez-vous du loisir culturel qui a eu lieu le 11 mai 2023.

Les objectifs étaient de:

- Présenter l'état d'avancement des travaux réalisés par les comités d'expertise et interne dans le cadre de la stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur;
- Valider et enrichir les propositions faites par les différents comités de travail;
- Cibler les orientations et les objectifs à privilégier pour le développement du loisir culturel et de la pratique artistique amateur (LCPAA);
- Identifier comment travailler ensemble et optimiser la contribution des parties prenantes dans la réalisation de la stratégie de développement du LCPAA.

La stratégie de développement en LCPAA a été réalisée en amont de la démarche de renouvellement de la Politique de développement culturel de Montréal et contribuera à enrichir son élaboration.

Préambule



Le Service de la culture a identifié comme une de ses priorités d'action l'élaboration d'une stratégie de développement en loisir culturel et pratique artistique amateur (LCPAA).

Son but est d'actualiser et définir le cadre stratégique, notamment d'analyser l'écosystème, clarifier les enjeux et explorer des pistes de solution.

Par cette stratégie, les parties prenantes se dotent d'un outil évolutif pour poser des gestes structurants qui permettra au milieu de se déployer et de contribuer à la vision 2030.

Objectif

Développer une stratégie concertée avec les parties prenantes afin de définir, prioriser et coordonner les actions à prendre dans le but de soutenir le milieu et contribuer à une plus grande vitalité culturelle dans les quartiers.

Vision



Ce que nous cherchons
à accomplir de
nouveau d'ici 2030.

Valoriser et soutenir les expressions
culturelles citoyennes et permettre
une réelle expérimentation artistique
en s'appuyant sur un écosystème
fort et concerté offrant des
conditions de pratique et de
diffusion de qualité et accessibles.

Valeurs



Les principes qui guident et orientent nos actions et nos décisions.

Participation citoyenne

Cela signifie des citoyen(ne)s engagé(e)s qui participent à la vitalité culturelle montréalaise:

- Développement et épanouissement collectifs et individuels;
- Santé globale, autonomie et agentivité;
- Expressions de soi et artistique, plaisir, créativité;
- Innovation, tendances, avant-garde.

Collaboration

Une approche intégrée de collaboration, de concertation et de mutualisation entre toutes les parties prenantes.

Pensons à:

- Mobilisation;
- Complémentarité;
- Leadership collaboratif;
- Transfert de connaissances;
- Partage d'expertise;
- Acquisition de compétences;
- Partenariats avec d'autres secteurs.

Équité et inclusion

Il s'agit de tout ce qui concerne de près ou de loin:

- La diversité;
- L'accessibilité;
- L'inclusion;
- L'équité territoriale;
- Les démarches d'ADS+;
- La valorisation.

Développement durable

Au sens large du terme, nous visons la:

- Transition socio-écologique;
- Culture de proximité;
- Création d'une communauté forte et le renforcement du tissu social;
- Mobilisation et engagement;
- Mutualisation et optimisation des ressources.

Synthèse



Stratégie de développement Loisir culturel et pratique artistique amateur

Vision

Valoriser et soutenir les expressions culturelles citoyennes et permettre une réelle expérimentation artistique en s'appuyant sur un écosystème fort et concerté offrant des conditions de pratique et de diffusion de qualité et accessibles.

Valeurs

- Participation citoyenne;
- Collaboration;
- Équité et inclusion;
- Développement durable.

1 - Valorisation

Sensibiliser et promouvoir le LCPAA.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les parties prenantes aux bienfaits et à l'importance du LCPAA comme levier de développement de la ville;
- Promouvoir et faire rayonner le LCPAA auprès du grand public et des communautés afin d'en faire connaître les bienfaits et de stimuler la pratique.

2 - Conditions de pratique et de diffusion

Augmenter l'accessibilité et rehausser la qualité des infrastructures, des lieux et des équipements.

OBJECTIFS

- Répertorier les espaces et équipements pour garantir une meilleure accessibilité;
- Augmenter et améliorer la qualité des espaces et équipements de pratique et de diffusion;
- Établir un cadre de référence en termes de qualité et d'équité des conditions de pratique.

3 - Mobilisation

Stimuler l'adhésion et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes.

OBJECTIFS

- Optimiser les espaces de concertation locale et métropolitaine;
- Clarifier les rôles afin de favoriser un réel partage du leadership avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème;
- Créer des événements rassembleurs et mobilisateurs.

4 - Financement

Stimuler l'investissement dans le loisir culturel et la pratique artistique amateur.

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès au financement;
- Outiller les organismes pour les aider à consolider leur financement.

Axe 1 - Valorisation



Sensibiliser et promouvoir le LCPAA

Objectif 1.1

Sensibiliser les parties prenantes aux bienfaits et à l'importance du LCPAA comme levier de développement de la ville.

- En collaboration avec l'ensemble du milieu, rédiger un argumentaire à l'usage de tous les intervenant(e)s du LCPAA pour faire ressortir les bienfaits et les impacts;
- Se doter d'indicateurs pour mesurer les visées et les effets du LCPAA.

Objectif 1.2

Promouvoir et faire rayonner le LCPAA auprès du grand public et des communautés afin d'en faire connaître les bienfaits et de stimuler la pratique.

- Donner de la visibilité aux activités de LCPAA dans les outils de communication des arrondissements et de la Ville;
- Développer une campagne promotionnelle pour faire connaître l'offre d'activités du LCPAA auprès du public.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Développer un argumentaire avec des critères d'évaluation pour mesurer les bienfaits et les impacts;
- Valoriser/moderniser l'image du LCPAA par une campagne promotionnelle.

Axe 2 - Conditions de pratique et de diffusion



Augmenter l'accessibilité et rehausser la qualité des infrastructures, des lieux et des équipements

Objectif 2.1

Répertorier les espaces et équipements pour garantir une meilleure accessibilité.

- Identifier les besoins réels des organismes en matière de locaux, d'espaces et d'équipements;
- Répertorier les espaces et équipements actuels et possibles;
- Diffuser le répertoire;
- Faciliter les processus d'approbation d'utilisation des nouveaux espaces et équipements identifiés;
- Optimiser l'utilisation des espaces et équipements;
- Dans les nouveaux projets de construction culturels, communautaires et de loisirs, prévoir des espaces polyvalents ou dédiés au LCPAA.

Objectif 2.2

Augmenter et améliorer la qualité des espaces et équipements de pratique et de diffusion.

- Travailler avec les bailleurs de fonds et les autres paliers gouvernementaux pour identifier des sources de financement;
- Mettre à niveau les espaces et les équipements municipaux;
- Imaginer de nouveaux modèles de diffusion du LCPAA;
- Encourager et soutenir les initiatives de mutualisation des ressources;
- Développer des liens avec le privé ou d'autres secteurs pour identifier de nouveaux locaux.

Objectif 2.3

Établir un cadre de référence en termes de qualité et d'équité des conditions de pratique.

- Mettre à jour et bonifier le Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur pour avoir un portrait complet;
- Déterminer les moyens qui encouragent ou limitent l'optimisation des lieux;
- Définir les normes et balises à mettre en place ainsi que les mécanismes d'évaluation;
- Rédiger un cadre de référence à l'usage de l'ensemble des parties prenantes du milieu;
- Diffuser et valoriser le cadre.

ACTION PRIORITAIRE

- Se doter de moyens financiers pour concevoir et mettre en application un cadre de référence déterminant des normes et balises minimales et qui mise sur l'équité territoriale et l'accessibilité inter-arrondissements.

Axe 3 - Mobilisation



Stimuler l'adhésion et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes

Objectif 3.1

Optimiser les espaces de concertation locale et métropolitaine.

- Identifier les besoins et objectifs en concertation des organismes de LCPAA;
- Établir la gouvernance des mécanismes de concertation identifiés;
- Mettre en place des mécanismes de communication pour répondre aux besoins identifiés et favoriser le partage d'information et d'expertise.

Objectif 3.2

Clarifier les rôles afin de favoriser un réel partage du leadership avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème.

- Définir et faire connaître les rôles et responsabilités de l'ensemble des parties prenantes pour éviter les dédoublements et favoriser la complémentarité des actions et initiatives;
- Réfléchir à des partenariats et initiatives communes qui encouragent la mutualisation des ressources;
- Créer des outils d'accompagnement ou de mentorat afin de promouvoir les bonnes pratiques et le partage d'expertises notamment en matière d'accessibilité, d'inclusion, et de participation.

Objectif 3.3

Créer des événements rassembleurs et mobilisateurs.

- Sonder les besoins du milieu et apporter des changements ou bonifier les événements existants;
- Organiser des activités de réseautage à différentes échelles et autour de thématiques ciblées pour favoriser la rencontre autant entre organismes de LCPAA qu'avec d'autres milieux (institutions culturelles, entreprises privées, etc.);
- Encourager la création d'événements locaux ou de proximité.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Créer un répertoire (organismes, lieux, équipements, financement, personnes ressources, etc.) afin de mutualiser et concrétiser un réel partage;
- Optimiser les tables de communications, de concertation et de réseautage thématique existantes afin de stimuler des liens avec les autres secteurs et mieux connaître les parties prenantes.

Axe 4 - Financement

**Stimuler
l'investissement
dans le loisir
culturel et la
pratique
artistique
amateur**

Objectif 4.1

Faciliter l'accès au financement.

- Offrir diverses formes et échelles de financement aux organismes de LCPAA (microfinancement, pluriannuel, à la mission, etc.);
- Explorer la possibilité de mettre en place un financement dédié au LCPAA dans chaque arrondissement;
- Travailler avec les bailleurs de fonds et les organismes pour favoriser une meilleure compréhension des réalités de chacun et simplifier les processus de financement;
- Assurer une meilleure complémentarité des programmes de financement de la Ville (projets, immobilisation, ressources, politique de reconnaissance, etc.) et faciliter les processus.

Objectif 4.2

Outiller les organismes pour aider à consolider leur financement.

- Identifier les besoins réels des organismes en matière de financement;
- Offrir de la formation sur les sources de financement et les leviers philanthropiques;
- Faciliter l'accès à des services d'accompagnement et de mentorat existants pour soutenir les organismes dans la recherche de moyens de financement;
- Assurer une veille sur les différentes subventions et contributions financières disponibles, centraliser l'information et la diffuser;
- Identifier d'autres sources de financement (par exemple: MELS / fondations / organismes philanthropiques / associations canadiennes).

ACTIONS PRIORITAIRES

- Simplifier les processus;
- Diversifier les formes et échelles de soutien;
- Accompagnement: personne ressource dédiée, formation, mentorat, répertoire subventions, etc.

Stratégie de développement LOISIR CULTUREL ET PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

Division Soutien au développement culturel

Direction du développement culturel

Service de la culture

SEPTEMBRE 2023

Montréal  | Québec 

Entente de développement culturel